

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

1. — HORLOGERIE.

N° 508.979

Perfectionnements aux mouvements de pendule.

Société anonyme : ATELIERS VAUCANSON résidant en France (Seine).

Demandé le 19 février 1919, à 15^h 51^m, à Paris.

Délivré le 6 août 1920. — Publié le 28 octobre 1920.

La présente invention se rapporte aux pendules dont le balancier imprime au rouage un mouvement de rotation intermittent au moyen d'un cliquet monté à pivot sur la tige de ce balancier, dont le mouvement d'oscillation est entretenu soit par l'attraction intermittente d'un aimant qui en est solidaire et qui pénètre dans un solénoïde fixe, soit par tout autre moyen approprié.

10 Cette invention a plus particulièrement pour objet un système de rouage qui, au lieu d'être composé exclusivement de roues et de pignons comme jusqu'à présent, comporte, dans un but de simplification, un ou plusieurs 15 couples de vis sans fin conductrices et roue à vis sans fin conduite.

Une forme d'exécution d'un mouvement de pendule suivant cette invention est représentée à titre d'exemple au dessin ci-annexé.

20 La fig. 1 est une élévation du mouvement vu de l'arrière.

La fig. 2 en est une vue de côté.

1 désigne le balancier et 2 le cliquet articulé sur lui en 3 et agissant sur la roue à 25 rochet 4 qui constitue le premier élément du rouage.

Sur l'axe 5 de cette roue à rochet sont fixés un pignon droit 6 et une vis sans fin conductrice

7. Le pignon 6 entraîne directement la roue 30 des secondes 8, tandis que la vis 7 entraîne

une roue à vis sans fin 9 fixée sur un arbre de renvoi 10 qui porte une seconde vis sans fin 11. Cette dernière entraîne une roue à vis sans fin 12 fixée sur l'axe creux 13 de l'aiguille des minutes. La rotation de l'axe 13 est 35 transmise à l'aiguille des heures par un train démultiplicateur composé de roues et de pignons du genre usuel 14, 15, 16, 17.

Le courant peut être envoyé à intervalles réguliers ou non, dans le solénoïde qui entre- 40 tient le mouvement du balancier, au moyen du dispositif à languette oscillante dit de Foucault, ce qui permet d'employer n'importe quel voltage sans influencer le réglage de la pendule. 45

RÉSUMÉ.

Le présent mouvement de pendule est principalement caractérisé par l'emploi d'un ou de plusieurs couples de vis sans fin conductrice et roue à vis sans fin conduite, dans le rouage entre la roue à rochet commandée par le balancier et l'axe ou les axes portant les aiguilles. 50

Cette commande sera préférablement associée avec un dispositif d'envoi de courant à languette oscillante tel que celui dit de Foucault. 55

Société anonyme : ATELIERS VAUCANSON.

Par procuration :

E. BLÉTRY.

Prix du fascicule : 1 franc.

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3^e).

